

M. Boussaid pour une charte d'éthique des guides touristiques

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-03-2009 01:53:18

Le ministre du tourisme et de l'artisanat, M. Mohamed Boussaid a appelé, mardi à Fès, les professionnels du secteur du tourisme à mettre en place une charte d'éthique des guides touristiques pour préserver la profession contre tout dérapage.

"Les guides sont appelés plus que jamais à mettre en place une charte d'éthique qui précise l'ensemble des règles à observer et le comportement à suivre, vu leur rôle dans la valorisation du produit touristique", a affirmé M. Boussaid qui intervenait lors d'une rencontre sur le thème "Rôle du Guide et valeur ajoutée pour le secteur".

Qualifiant d'"indéniable" le rôle du guide touristique dans le développement du secteur du tourisme et partant la promotion de la destination Maroc, le ministre a relevé que les enjeux du métier sont aujourd'hui importants eu égard aux exigences croissantes des touristes.

Il a, à cet égard, fait état de la mise en place d'une législation visant la professionnalisation des métiers du guidage, "l'un des maillons forts de la chaîne touristique".

Cette révision du cadre réglementaire, qui intervient dans une conjoncture de crise économique au niveau mondiale surtout dans le secteur du tourisme, fait suite à une étude stratégique menée par le département de tutelle et qui avait défini les préalables et les axes de la réforme à engager au niveau de la profession du guidage, a-t-il précisé.

M. Boussaid a fait savoir que cette législation vise essentiellement à professionnaliser les métiers du guidage à travers le renforcement des conditions d'accès et la mise en place de formations aux standards internationaux de qualité.

Elle vise aussi, a-t-il ajouté, à moderniser le secteur à travers la création de sociétés de guides et simplifier l'exercice de l'activité du guidage dans le cadre d'une nouvelle segmentation, faite en fonction du type d'accompagnement et de la nature de la prestation apportée aux touristes.

Cette segmentation, a-t-il tenu à préciser, se limite aux catégories des guides des villes et circuits touristiques et des guides des espaces naturels.

Dans le cadre de cette segmentation, les accompagnateurs et guides de tourisme, actuellement en exercice deviennent guides des villes et circuits touristiques et leur périmètre d'activité sera élargi à

l'ensemble du territoire national, a-t-il ajouté.

Concernant le champ d'intervention des guides des espaces naturels, il ne sera plus limité à l'espace montagneux compte tenu de l'émergence de nouveaux produits touristiques adossés à des destinations dans les milieux ruraux et désertiques.

Abondant dans le même sens, le président de la Fédération nationale des guides de tourisme, M. Chakib Kabbaj a souligné l'impératif de mettre en place un code d'éthique qui permettra l'organisation de la profession, appelant, par la même, à doter la profession de mécanismes lui permettant de faire face à la compétitivité, de répondre aux exigences de la clientèle et d'accompagner les chantiers ouverts dans ce domaine.

Pour sa part, le Wali de la région Fès-Boulemane, M. Mohamed Rherrabi a mis en exergue le rôle du guide qui est en contact direct avec les touristes, appelant à davantage de vigilance pour faire face à toutes "les défaillances" que connaît le secteur.

Pour permettre au secteur du tourisme de jouer pleinement son rôle, il est nécessaire d'accélérer l'adoption de la législation régissant ce domaine, d'assurer une formation continue aux professionnels, de valoriser le métier et de veiller à la mise en place d'une charte d'éthique, a-t-il souligné.

Initiée à l'occasion de la 1ère édition de la journée nationale des guides, cette rencontre vise à fédérer les guides autour du projet de réforme de la profession, à repositionner le métier dans la chaîne de valeur touristique et à en expliquer les enjeux notamment en termes de mise à niveau de la formation, d'accès, de professionnalisation de son exercice et d'une nécessaire mise à niveau de sa représentativité en tant qu'outil au service de la stratégie de développement touristique au Maroc.

Cette journée nationale des guides est initiée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, en collaboration avec la Fédération nationale des guides de tourisme.

MAPF